Tri et compostage des déchets dans un accueil de loisirs sans hébergement

Communauté de Communes Coeur du Var

Auteur :

Quartier Précoumin
Route de Toulon
83340 Le Luc
Voir le site internet
Aude Laroche
alaroche@coeurduvar.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Chaque été, la Communauté de Communes Coeur du Var propose aux familles de Coeur du Var, un accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 11 ans. Le site de l'accueil de loisirs est implanté dans une pinède de 4 hectares où les enfants évoluent dans un cadre qu'ils doivent respecter. La collectivité, en tant qu'organisatrice, est éco exemplaire dans les actions qu'elle propose à ses administrés et encore plus face au jeune public qu'elle accueille. Ainsi, sur l'accueil de loisirs intercommunal des Sigues, le tri des déchets a été mis en place progressivement et a fait place à une véritable valorisation des déchets produits.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Instaurer un automatisme du geste de tri à destination du personnel encadrant et du jeune public sur l'accueil de loisirs intercommunal.

Réduire les ordures ménagères.

Rendre la collectivité eco exemplaires sur les sites dont elle a la compétence.

Accompagner le personnel occasionel encadrant dans la mise en oeuvre du tri des déchets.

Résultats quantitatifs

Pour la saison estivale 2016:

- plus de 1000 L de bio déchets ont été récoltés sur la plateforme de compostage.

- 10 bacs de tri de 660 L ont été mis à disposition de l'accueil de loisirs(collectés 1x/ semaine)

- plus de 60 animateurs ont été formés au tri des déchets et initiés à l'acte de compostage.

- plus de 600 enfants ont été sensibilisés et ont adopté le geste de tri sur leur lieu de vacances.

Résultats qualitatifs

Le public (animateur, agents de service et enfants) de l'accueil de loisirs a été sensible au respect de

l'environnement, puisqu'à ce jour, le tri des déchets du bac jaune, l'apport de bio déchets jusqu'à la plateforme de compostage sont toujours d'actualité et perdurent de saisons estivales en saisons estivales.

Des ateliers autour d'un jardin à vocation pédagogique ont même vu le jour.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Chaque été, plus de 600 enfants issus de Coeur du Var fréquentent l'accueil de loisirs des Sigues.

Dans la continuité des actions mises en place dans les établissements scolaires, la réduction des déchets par le tri de ces derniers ainsi que le compostage sont mis en place.

Depuis, ce sont plus de 10 bacs de tri sélectif et une plateforme de compostage qui sont mis en place chaque saison sur ce site.

La plateforme de compostage (qui juxtapose le site) est alimentée par les restes des déchets alimentaires du centre aéré et les déchets issus du marché hebdomadaire du Luc.

Les apports en bio déchets sont réalisés par les enfants , quant à l'entretien de la plateforme de compostage, il est effectué par un agent de prévention des déchets du Pôle Environnement.

En parallèle, des actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire sont menées et reconduites chaque année.

Planning

Réalisation d'un diagnostic déchets sur le site	2012
dotation et réajustement en bacs de tri OM et tri	chaque été
formation du personnel au tri et sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire	chaque année depuis 2012
installation d'un composteur individuel sur le site pour étudier la faisabilité du projet compostage	2014
aménagement d'une plateforme de compostage	2016
formation du personnel encadrant et d'entretien à l'acte de compostage	chaque année depuis 2016
bilan de l'action	2016

Moyens humains

- une chargée de mission "Zéro déchet"

- une animatrice Environnement/ agent de Prévention des déchets

- des agents du Pôle technique

Moyens financiers

6500 euros pour achat de composteurs collectifs, signaletique de la plateforme de compostage, achats de bacs ordures ménagères et tri.

Moyens techniques

- des composteurs pédagogiques

- des panneaux pédagogiques

- des outils nécessaires à l'entretien des composteurs (bâches, sonde, brass compost...°

Partenaires mobilisés

- ADEME

- les responsables du Pôle jeunesse

- REGION Provence-Alpes-Côte d'Azur

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Un suivi régulier ainsi qu'une sensibilité certaine au respect de l'environnement du public cible ont impulsé d'autres actions durables tels que la mise en place d'éco cup ou encore, la redistribution de denrées alimentaires non consommées (fruits...).

Recommandations éventuelles

Une personnalisation des consignes de tri aux déchets spécifiques de l'accueil de loisirs, ainsi qu'un réajustement de l'équipement (bacs de tri, déchets devant aller en décheterie...) sont nécessaires à lal réussite d'une telle action.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | RECYCLAGE DES DECHETS | COMPOSTAGE | COLLECTIVITES LOCALES | JEUNESSE | ECOEXEMPLARITE | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | BIODECHET | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Mars 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Alice ANNIBAL JAMBET

alice.annibaljambet@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur